



Réunion du 25 Mars 2025 au siège du District de Football de la Haute-Vienne .

PV N. 28

PRESIDENT : M. Guilhem LIOBET.

PRESENTS : MM Alexandre DUFFOSSET - Corentin COUTURAUD - Nicolas RUAUD - Olivier FRACHET

ABSENT : MM Patrice LAMOTHE

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude + .

Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.

La commission rappelle que les changements de date, lieu et heure des rencontres ne se négocient pas de club à club mais se demandent à la commission au minimum 7 jours avant la rencontre. Merci d'en tenir compte sous peine de voir un veto de la commission.

Dans le cadre d'un forfait survenant le Week-End , il est rappelé que le club doit mettre en copie du mail adressé au District, le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Concernant les matchs en retard déjà programmés, nous vous rappelons qu'il est possible de les jouer en semaine, le samedi ou à des horaires différents et même en nocturne si les conditions le permettent. Il suffira d'avoir l'accord des 2 clubs et en informer le district à l'avance pour validation.

COMPETITIONS U 17

► U17 D1 Play Off :

Les points pris pendant la première phase sont conservés pour les Play Off conformément au Règlement des championnats jeunes. Cependant les équipes n'ayant pas le même nombre de matchs seul les résultats directs seront conservés. Le classement avec les points cumulés des deux phases sera publié sur le PV chaque semaine .

► U17 D1 Play Off A:

EQUIPES	POINTS	MATCHS JOUES	BUTS POUR	BUTS CONTRE	DIFFERENCE
USA Condat	6	2	7	3	4
FC Pays Arédien	4	2	3	2	1
US Couzeix- Chaptelat	1	2	2	3	-1
SC Verneuil/Vienne	0	2	3	7	-4

► U17 D1 Play Off B:

EQUIPES	POINTS	MATCHS JOUES	BUTS POUR	BUTS CONTRE	DIFFERENCE
JA Isle 2	3	2	3	2	1
GJ Panazol- Vigenal	3	2	3	3	0
Ent Foot Sud Occitane	3	2	3	3	0
Ent Aixe/FCCL/ST Priest/Aixe	3	2	2	3	-1

► U17 D1 Play Off C:

Comme les 6 équipes n'ont pas le même nombre de matchs en confrontation directe, pour une équité au classement seul le résultat des Play Off sera retenu.

EQUIPES	POINTS	MATCHS JOUES	BUTS POUR	BUTS CONTRE	DIFFERENCE
Beaune Les Mines US	0	0	0	0	0
Rilhac Rancon CA	0	0	0	0	0
Limoges Lafarge JS 2	0	0	0	0	0
St Junien AS	0	0	0	0	0
US St Léonard de Noblat	0	0	0	0	0
SA Le Palais/vienne	0	0	0	0	0

► U17 D2:

- Match N°53626.1 Journée 01 entre Couzeix-Chaptelat US 2 et FUN 87 du 22/03/2025.

Non joué , se jouera le **08/05/2025** à **15H00** à Couzeix .

- Match N°53635.1 Journée 03 entre Bessines ANF GJ et Couzeix-Chartelat US 2 du 19/04/2025.

Se jouera le **03/05/2025** à **15H00** à Bessines sur Gartempe .

- Match N°53632.1 Journée 02 entre Bessines ANF GJ et Isle JA 3 du 22/03/2025.

Suite au mail du club de **JA Isle 3** du **22/03/2025** annonçant son forfait pour le match faute d'effectif suffisant.

La commission des jeunes,

- Enregistre le résultat suivant :

Bessines ANF GJ 3 buts 3 points – Isle JA 3 0 but -1point .

Le club de **Isle JA 3** sera débité de la somme de 35 € pour son 2ème forfait.

► **U17 D3:**

- Match N°54250.1 Journée 01 entre AS Saint Junien et ASPTT Limoges du 22/03/2025.

Le club de **AS Saint Junien** sera débité de la somme de **20 €** pour "Feuille de match non informatisée ou incomplète".

► **Coupe Consolante U17:**

- Match entre Couzeix-Chartelat US et Ent Sereilhac/fcco/fcs du 22/03/2025.

Non joué , se jouera le **19/04/2025** à **15H00** à Couzeix .

COMPETITIONS U 15

► **U15 D1 Play Off :**

Les points pris pendant la première phase sont conservés pour les Play Off conformément au Règlement des championnats jeunes. Le classement avec les points cumulés des deux phases sera publié sur le PV chaque semaine .

► **U15 D1 Play Off A:**

EQUIPES	POINTS	MATCHS JOUES	BUTS POUR	BUTS CONTRE	DIFFERENCE
JA Isle 2	42	14	76	3	73
SC Verneuil/Vienne	32	14	32	15	17
CA Rilhac Rancon	29	14	36	17	19
Occitane FC	19	14	33	29	4

► **U15 D1 Play Off B:**

EQUIPES	POINTS	MATCHS JOUES	BUTS POUR	BUTS CONTRE	DIFFERENCE
Boisseuil FC	12	14	14	34	-20
Ent Foot Sud La Croisille	9	14	20	49	-29
FCCL	9	14	18	45	-27
CS Feytiat 2	5	14	18	55	-37

- Match N°54822.1 Journée 03 entre Ent Foot Sud La Croisille et Feytiat CS 2 du 12/04/2025.

Se jouera le **03/05/2025** à **15H00** à Linards.

► **Coupe Consolante U15:**

- **Match entre Bosmie-Charroux ASA et CA Rilhac Rancon .**

se jouera le **19/04/2025 à 15H00** à Bosmie-Charroux .

► **FINALES COUPE JEUNES:**

Les Finales de coupe Jeunes auront lieu à Feytiat le **31/05/2025**.

Le Président

M. LIOBET GUILHEM

Le secrétaire

M. DUFFOSSET ALEXANDRE

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président